# TRANSPALETTE MANUEL HYDRAULIQUE

## AY-3000 THN

### 580735

**MANUEL D'INSTRUCTIONS**

*Remarque : veuillez lire les instructions avant d'utiliser ce produit.*

# 1. INTRODUCTION

Avant d'utiliser ce transpalette, lisez attentivement le présent manuel d'instructions et assurez-vous d'en comprendre parfaitement le fonctionnement. Une utilisation inadéquate peut entraîner des situations dangereuses.

Ce manuel décrit le transpalette manuel hydraulique AY-3000 THN, d'une capacité de 3 000 kg. Conservez ce manuel pour toute consultation ultérieure.

**Protection de l'environnement**

- Les déchets dangereux pour l'environnement, tels que l'huile hydraulique usagée, ont un effet néfaste sur l'environnement et sur la santé s'ils sont manipulés de façon incorrecte.
- Les matériaux d'emballage doivent être triés par type, déposés dans des conteneurs adaptés et remis à un organisme agréé de gestion des déchets. Il est interdit d'abandonner les déchets en dehors des points prévus à cet effet.
- Pendant l'utilisation de l'appareil, prévoyez du matériau absorbant (chiffons ou sciure sèche) pour recueillir les éventuelles fuites d'huile. Le matériau absorbant utilisé doit être remis à un organisme agréé.
- Nos produits font l'objet d'un développement continu. Pour cette raison, le présent manuel a pour seul objet la conduite et l'entretien du transpalette et ne constitue pas une garantie de caractéristiques particulières de l'appareil.

# 2. UTILISATION PRÉVUE

Ce transpalette ne peut être utilisé que conformément aux indications du présent manuel d'instructions.

Il s'agit d'un transpalette manuel, conçu pour lever et déplacer des charges palettisées sur un sol lisse et ferme. N'élevez ni ne transportez jamais de personnes et n'utilisez le transpalette à aucune autre fin. Une utilisation inadéquate peut provoquer des dommages corporels ou des avaries de l'appareil.

L'opérateur et l'entreprise utilisatrice doivent garantir l'usage correct de l'appareil et veiller à ce qu'il ne soit manœuvré que par du personnel autorisé et spécifiquement formé.

La capacité de charge est indiquée sur la plaque signalétique. Le transpalette est conçu pour être utilisé à l'intérieur, en ambiance sèche, à des températures comprises entre +5 °C et +40 °C. L'éclairage du poste de travail doit être d'au moins 50 lux.

ATTENTION ! Le transpalette ne doit être utilisé que sur des surfaces lisses et fermes. Il est interdit de circuler en charge sur des rampes ou des surfaces inclinées. La charge doit être placée approximativement centrée sur les fourches.

**Modifications**

Il est interdit de modifier ou de transformer le transpalette d'une manière susceptible d'affecter la capacité de charge, la stabilité ou les systèmes de sécurité sans l'accord d'Ayerbe Industrial de Motores, S.A. Cela inclut les changements affectant le freinage, le timon ou la visibilité. Si le fabricant approuvait une modification, la plaque signalétique, le manuel d'instructions et les étiquettes devraient être mis à jour. À défaut, la garantie serait annulée.

# 3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

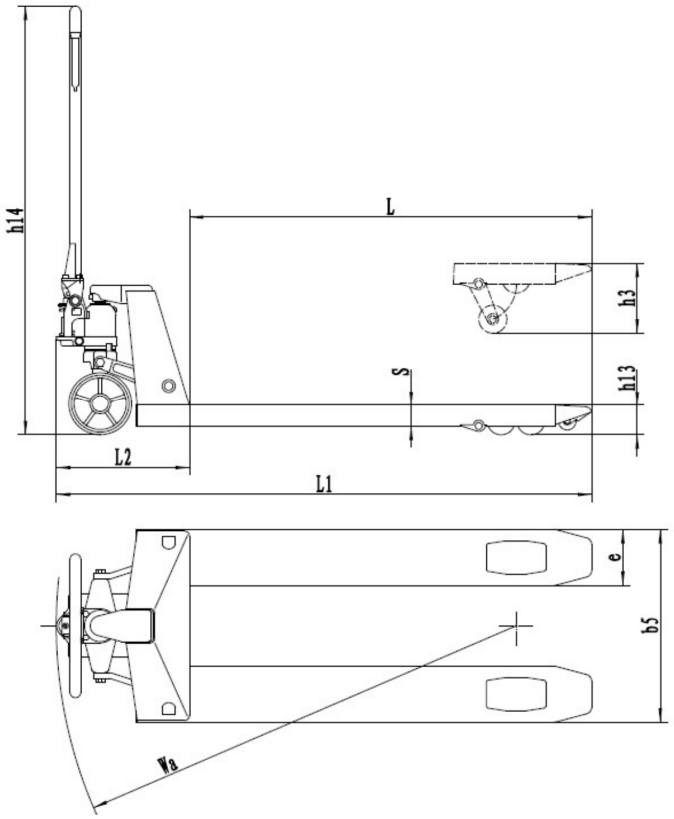


*FIG. 1 — Dimensions principales*

| **Caractéristique** | **AY-3000 THN** |
|---|---|
| Code AYERBE | 580735 |
| Capacité de charge | 3 000 kg |
| Poids du transpalette | 74 kg |
| Dimensions des fourches | 1 145 × 555 mm |
| Roues directrices | Ø 180 mm (2 unités) |
| Matériau des roues directrices | Polyuréthane (PU) |
| Galets de charge | Ø 80 mm, tandem (4 unités) |
| Matériau des galets de charge | Polyuréthane (PU) |
| Hauteur du timon (h14) | 1 230 mm |
| Longueur totale (L1) | 1 490 mm |
| Longueur des fourches (L) | 1 145 mm |
| Largeur totale (B) | 555 mm |
| Distance entre les fourches | 230 mm |
| Hauteur minimale des fourches (h13) | 85 mm |
| Hauteur maximale des fourches (h3) | 200 mm |
| Angle de braquage du timon | 200° |
| Huile hydraulique | ISO VG 46 · 30 cSt à 40 °C |
| Normes | CE · GS · TÜV |

*Équipé d'une valve de sécurité contre les surcharges, d'un système de descente contrôlée et d'un piston chromé.*

*AYERBE propose d'autres modèles de transpalette avec des capacités et des longueurs de fourches différentes. Consultez votre distributeur.*

## 4. DESCRIPTION DE L'APPAREIL

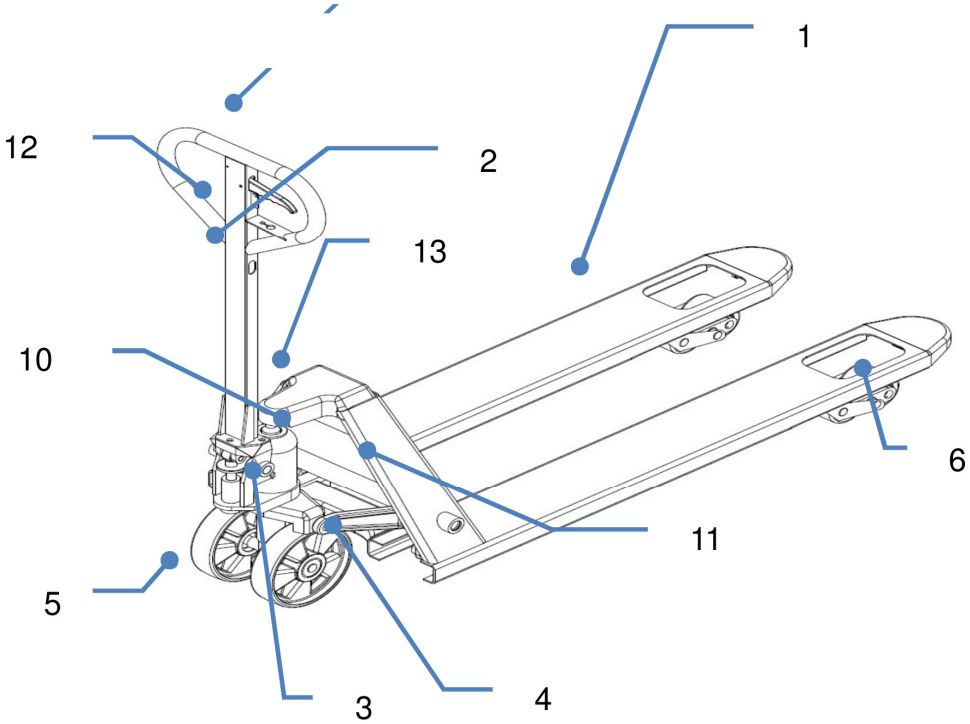


*FIG. 2 — Composants principaux*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | Châssis (fourches) | 8 | Plaque signalétique |
| 2 | Timon (bras de traction) | 9 | Logo AYERBE |
| 3 | Groupe hydraulique | 10 | Étiquette d'instructions de levage |
| 4 | Mécanisme de levage | 11 | Indication de capacité de charge (3 000 kg) |
| 5 | Roues directrices | 12 | Poignée du timon |
| 6 | Galets de charge (simple ou tandem) | 13 | Levier de commande |
| 7 | Levier de commande (indicateur de position) | | |

# 5. ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ ET PLAQUE SIGNALÉTIQUE

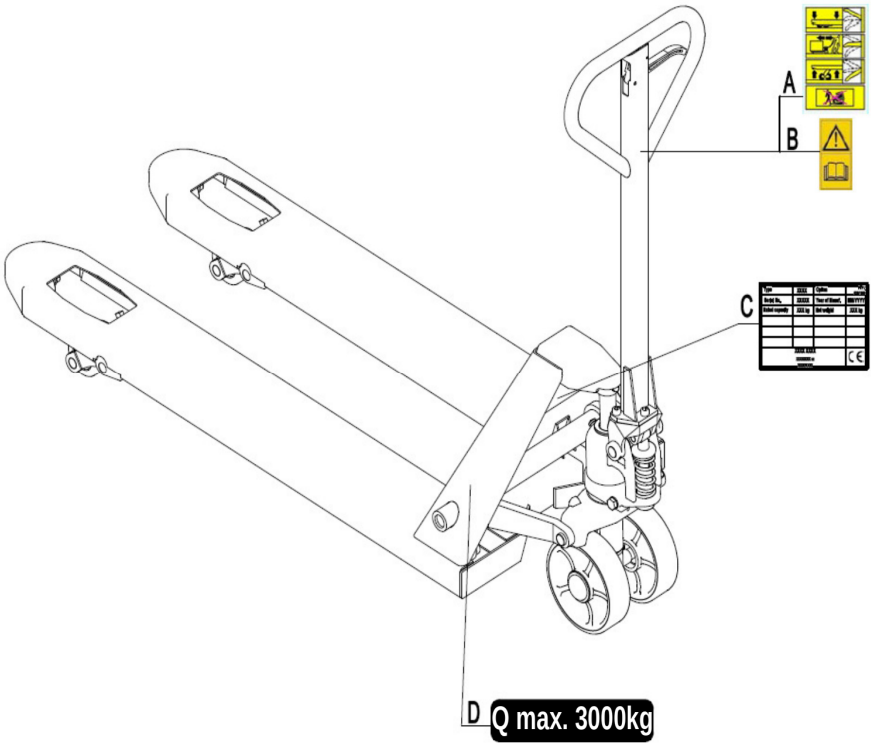


*FIG. 3 — Emplacement des étiquettes de sécurité*

| | |
|---|---|
| A | Étiquette d'instructions de fonctionnement |
| B | Étiquette d'obligation de lire les instructions |
| C | Plaque signalétique |
| D | Étiquette de capacité de charge |

Les étiquettes de sécurité et d'avertissement doivent être apposées conformément à la FIG. 3. Respectez à tout moment les consignes de sécurité du présent manuel. Si une étiquette se détériore ou se perd, remplacez-la.

*L'étiquette de capacité de charge (D) de ces modèles indique 3 000 kg.*

### Plaque signalétique

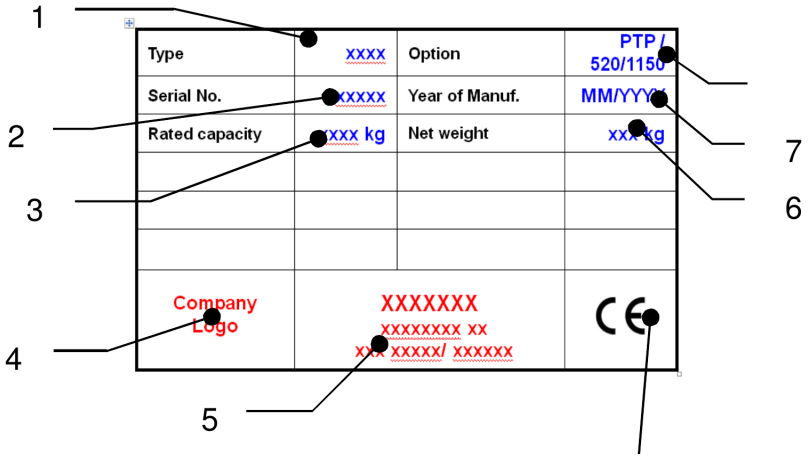

*FIG. 4 — Plaque signalétique*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | Type et désignation | 5 | Nom et adresse du fabricant |
| 2 | Numéro de série | 6 | Poids net |
| 3 | Capacité de charge | 7 | Date de fabrication |
| 4 | Logo AYERBE | | |

## 6. AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

**NE FAITES JAMAIS ce qui suit :**

- Laisser une personne se tenir devant ou derrière le transpalette pendant le travail.
- Surcharger le transpalette au-delà des 3 000 kg indiqués sur la plaque signalétique.
- Placer les pieds devant les roues directrices ou sous les fourches : il existe un risque d'écrasement.
- Utiliser le transpalette sur des surfaces inclinées : l'appareil peut devenir incontrôlable.
- Lever ou transporter des personnes sur les fourches.
- Utiliser le transpalette avec une charge instable ou mal placée.
- Utiliser le transpalette en atmosphère explosive.
- Laisser le transpalette chargé sans surveillance.

**FAITES TOUJOURS ce qui suit :**

- Portez des chaussures de sécurité pendant la manœuvre du transpalette.
- Faites attention aux dénivelés et aux joints du sol : la charge peut se déplacer ou tomber.
- Surveillez en permanence l'état de la charge. Arrêtez-vous et repositionnez-la si elle devient instable.
- Effectuez les travaux d'entretien conformément au plan d'inspection du présent manuel.
- Travaillez toujours en ambiance sèche : le transpalette n'est pas conçu pour résister à l'eau.

## 7. RÉCEPTION, MONTAGE, TRANSPORT ET STOCKAGE

**Réception et montage du timon**

Après réception du transpalette, suivez ces étapes avant sa mise en service :

1) Vérifiez que toutes les pièces ont été fournies et qu'aucune n'est endommagée.
2) Effectuez l'inspection quotidienne et les contrôles fonctionnels décrits dans ce manuel.
3) Montez le transpalette en suivant les étapes indiquées ci-après.

Le poids approximatif de l'emballage est de 10 kg pour les lots de 6 unités. Avant le montage, vérifiez que les composants suivants ont été fournis et qu'ils ne sont pas endommagés :

- 1 timon ou bras de traction (2).
- 3 vis de fixation au châssis (14).
- 1 groupe hydraulique monté sur le châssis (1).

*Remarque : le numéro de série du timon doit coïncider avec celui du châssis.*

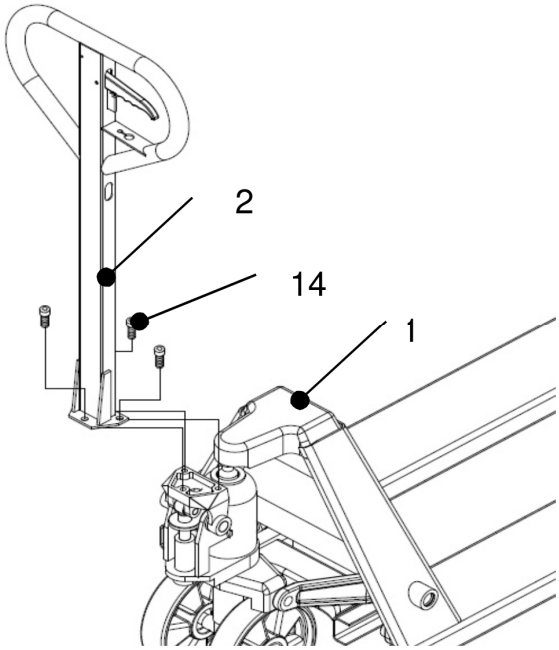


*FIG. 5 — Montage du timon*

Placez-vous face au transpalette et prenez les trois vis (14) du timon. Ensuite :

1) Prenez le timon, orientez-le dans le bon sens et introduisez la chaîne dans l'orifice de l'axe (15).
2) Fixez le timon au châssis en serrant les trois vis (14).
3) Placez le levier de commande du timon en position MONTÉE, soulevez le levier à l'aide d'un tournevis et introduisez l'écrou de réglage dans la rainure frontale du levier.

La barre de traction est montée en usine sur le groupe hydraulique.

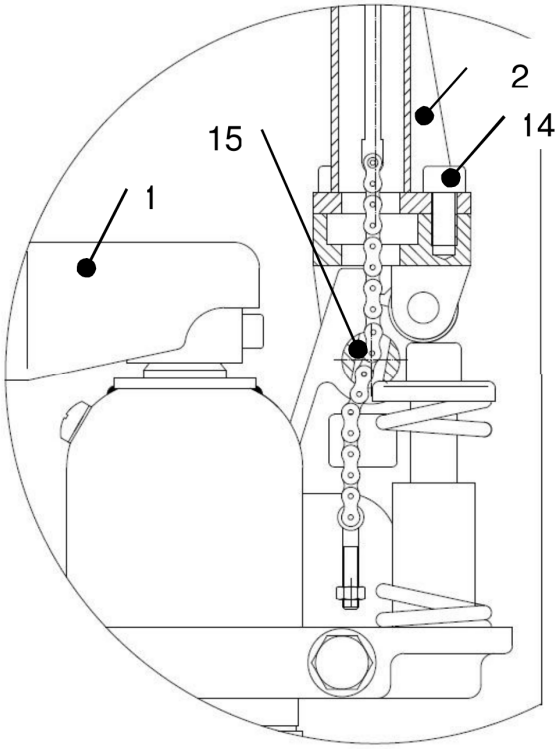


*FIG. 6 — Détail du montage du timon*

**Réglage de la valve hydraulique**

Le levier de commande situé sur le timon admet trois positions :

- **DESCENTE** — levier vers le haut ; une fois relâché, il revient automatiquement en position neutre.
- **NEUTRE** — levier en position centrale.
- **MONTÉE** — levier vers le bas.

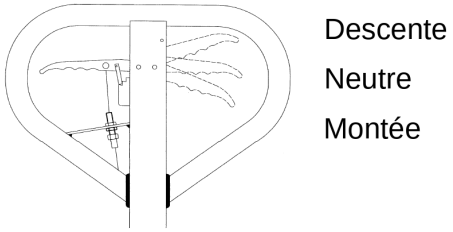


*FIG. 7 — Positions du levier de commande*

Si nécessaire, réglez le levier de la façon suivante :

1) Si les fourches montent avec le levier en position NEUTRE, tournez l'écrou de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le pompage cesse de les élever et que la position neutre fonctionne correctement.
2) Si les fourches descendent avec le levier en position NEUTRE, tournez l'écrou de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'elles cessent de descendre.
3) Si les fourches ne descendent pas avec le levier en position DESCENTE, tournez l'écrou de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'elles descendent. Vérifiez ensuite la position neutre.

4) Si les fourches ne montent pas avec le levier en position MONTÉE, tournez l'écrou de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'elles s'élèvent au pompage. Vérifiez ensuite les positions neutre et de descente.

**Transport**

Pour transporter le transpalette, retirez la charge, abaissez les fourches jusqu'à leur position la plus basse et arrimez-le à l'aide d'élingues afin qu'il ne puisse pas se déplacer.

**Stockage et démontage**

Pour stocker le transpalette, retirez la charge, abaissez les fourches jusqu'à leur position la plus basse, graissez tous les points indiqués au chapitre d'entretien et protégez-le de la corrosion et de la poussière. Immobilisez-le afin qu'il ne puisse pas bouger pendant le stockage. Le démontage du timon s'effectue dans l'ordre inverse du montage.

## 8. INSPECTION QUOTIDIENNE

L'inspection quotidienne permet de détecter les anomalies à temps et prolonge la durée de vie du transpalette. Vérifiez les points suivants avant de commencer à travailler. N'utilisez jamais le transpalette si vous détectez une anomalie quelconque.

- Inspection visuelle du châssis, des fourches et des autres composants : déformations, fissures ou bruits anormaux.
- Absence de fuites ou d'écoulements d'huile.
- Coulissement correct du mécanisme de levage.
- Rotation libre des roues directrices et des galets de charge.
- Absence de corps étrangers incrustés ou de dommages sur les roues et les galets.
- Serrage correct des écrous et des vis.
- Présence et lisibilité de toutes les étiquettes.

## 9. MODE D'EMPLOI

**Conditions générales de travail**

- Portez des chaussures de sécurité.
- Travaillez à l'intérieur, en ambiance sèche, entre +5 °C et +40 °C.
- L'éclairage doit être d'au moins 50 lux.
- Il est interdit d'utiliser le transpalette sur des surfaces inclinées.
- Ne laissez jamais le transpalette chargé sans surveillance.

**Stationnement**

Abaissez les fourches jusqu'à la position la plus basse et placez le transpalette dans un endroit où il ne gêne pas.

**Levage**

Vérifiez que la charge ne dépasse pas la capacité maximale du transpalette. Déplacez lentement le transpalette vers la palette, fourches abaissées, jusqu'à les placer entièrement sous la charge. Abaissez le levier en position MONTÉE et actionnez le timon de haut en bas : les fourches s'élèveront et la palette sera prête à être déplacée.

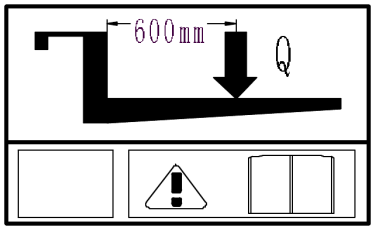


*FIG. 8 — Répartition de la charge*

**ATTENTION ! La charge doit être répartie de façon centrée et équilibrée entre les deux fourches. Ne surchargez jamais le transpalette.**

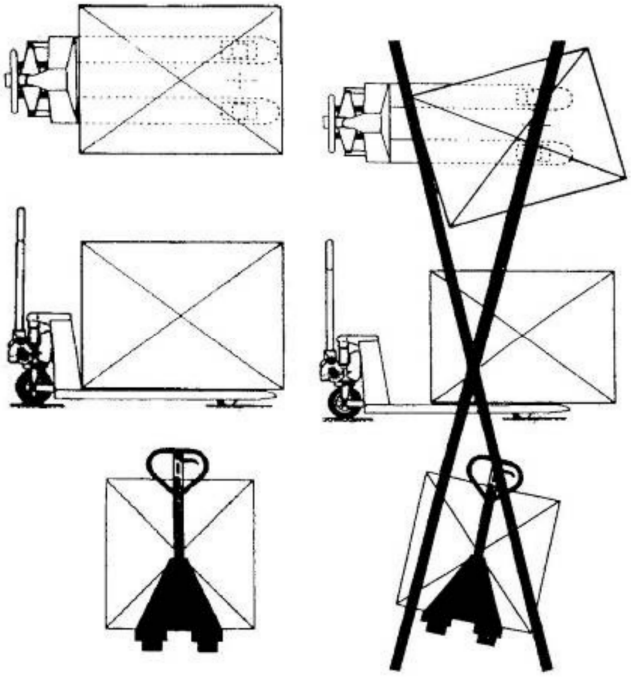

*FIG. 9 — Conditions de charge correctes et incorrectes*

**Descente**

**ATTENTION ! Ne placez pas les pieds sous le mécanisme de levage ni sous les fourches.**

Abaissez la charge en relevant le levier du timon jusqu'à ce que les fourches atteignent leur position la plus basse. En relâchant le levier, la descente s'arrête. Assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace libre à l'arrière avant de retirer le transpalette.

**Déplacement**

Déplacez le transpalette en poussant ou en tirant le timon. Le timon est relié aux roues directrices, qui pivotent automatiquement lorsqu'on l'oriente.

- N'opérez jamais sur des rampes ni sur des surfaces inclinées.
- Observez les dénivelés du sol : la charge peut tomber.
- Assurez la stabilité de la charge avant de la déplacer.

**Anomalies pendant le travail**

En cas d'anomalie ou si le transpalette devient inopérant, cessez de l'utiliser, placez-le dans un endroit sûr et informez votre responsable ou le service technique.

## 10. ENTRETIEN ET LUBRIFICATION

- Seul le personnel qualifié et formé est autorisé à effectuer l'entretien de ce transpalette.
- Avant toute intervention, retirez la charge et abaissez les fourches jusqu'à leur position la plus basse.
- Immobilisez complètement le transpalette avant de commencer à travailler dessus.
- Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine fournies par votre distributeur.
- Tenez compte du fait que les fuites d'huile hydraulique peuvent provoquer des avaries et des accidents.
- Le réglage de la soupape de surpression ne peut être effectué que par un service technique agréé.
- Les déchets (huile usagée, pièces remplacées) doivent être remis à un organisme agréé.
- Tous les coussinets et roulements sont lubrifiés en usine. Pour prolonger leur durée de vie, graissez-les avec une graisse appropriée tous les 6 mois.
- Les ambiances agressives peuvent exiger un entretien plus fréquent.

**Entretien quotidien**

Effectuez l'inspection quotidienne décrite au chapitre 8.

**Entretien mensuel**

- Vérifiez le niveau d'huile hydraulique (plus fréquemment en cas d'usage intensif).
- Appliquez de la graisse longue durée sur tous les points de graissage, en particulier après chaque lavage du transpalette. Éliminez au préalable la saleté et les résidus.

**Entretien semestriel**

- Remplacez l’huile hydraulique. Faites-le plus fréquemment si sa couleur s’est nettement assombrie. Utilisez une huile hydraulique ISO VG 46, de viscosité 30 cSt à 40 °C. Remplissez jusqu’au bord inférieur de l’orifice de remplissage.
- Graissez tous les coussinets et roulements.

*Remarque : si l'huile hydraulique présente un aspect laiteux, il est très probable que de l'eau soit entrée dans le circuit. Remplacez-la immédiatement.*

**Purge du circuit hydraulique**

Pendant le transport, ou si le transpalette a été incliné ou utilisé sur une surface inclinée, de l'air peut pénétrer dans le groupe hydraulique. Le symptôme habituel est que les fourches ne s'élèvent pas bien que le levier soit en position MONTÉE. Pour purger le circuit, placez le levier en position DESCENTE et actionnez le timon de haut en bas à plusieurs reprises. Le fonctionnement normal peut ensuite reprendre.

**Remplissage d'huile du groupe hydraulique**

1) Assurez-vous que les fourches sont en position la plus basse.
2) Couchez le transpalette sur le côté, le vérin vers le haut.
3) Retirez le bouchon fileté du réservoir.
4) Ajoutez de l'huile hydraulique jusqu'à ce que le niveau atteigne le bord inférieur de l'orifice.
5) Remettez le bouchon en place et redressez le transpalette.

Avant de remettre le transpalette en service, vérifiez que toutes les étiquettes sont en place et lisibles. Si nécessaire, remplacez-les.

Si vous devez changer les roues ou les galets, utilisez des pièces de rechange d'origine. Les roues doivent être parfaitement rondes et ne présenter aucune usure abrasive.

## 11. SCHÉMA HYDRAULIQUE

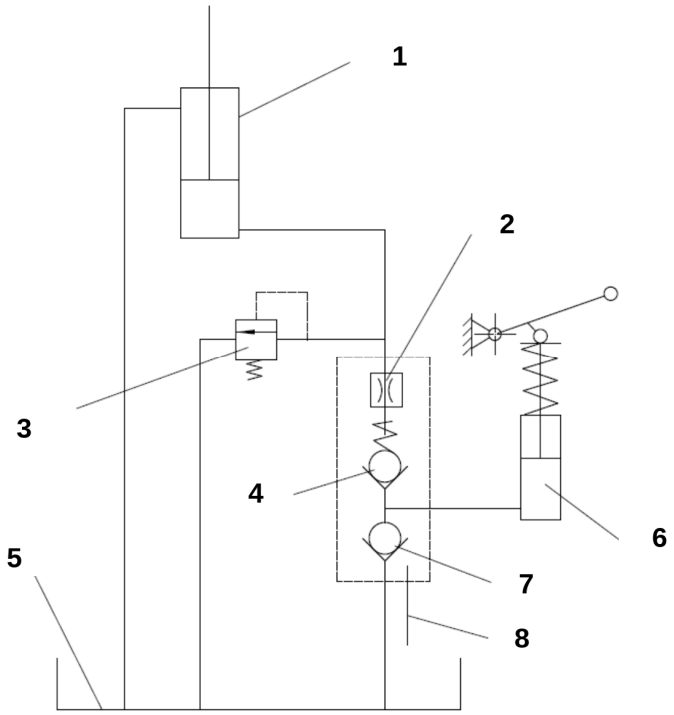


*FIG. 10 — Schéma du circuit hydraulique*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | Vérin | 5 | Réservoir d'huile |
| 2 | Valve | 6 | Pompe |
| 3 | Soupape de sécurité | 7 | Valve |
| 4 | Valve | 8 | Levier |

## 12. RECHERCHE DE PANNES

Avant d'intervenir sur le transpalette, lisez le chapitre 10 du présent manuel.

| **Panne** | **Cause probable** | **Solution** |
|---|---|---|
| Les fourches ne montent pas, n'atteignent pas la hauteur maximale ou montent très lentement. | a) Niveau d'huile bas ou huile chargée d'impuretés.<br>b) Levier de commande déréglé.<br>c) Charge excessive : la soupape de surpression a agi.<br>d) Température trop basse : l'huile a épaissi.<br>e) Air dans le circuit hydraulique. | a) Ajoutez de l'huile ou remplacez-la selon le chapitre d'entretien.<br>b) Réglez le levier selon le chapitre de montage.<br>c) Réduisez la charge en dessous de 3 000 kg.<br>d) Déplacez le transpalette dans un endroit plus tempéré.<br>e) Purgez le circuit selon le chapitre |

| Panne | Cause probable | Solution |
|---|---|---|
| | | d'entretien. |
| Les fourches ne descendent pas ou ne descendent pas complètement. | a) Obstacle sous les fourches.<br>b) Levier de commande déréglé.<br>c) Les fourches sont restées levées trop longtemps et la tige s'est oxydée.<br>d) La tige ou le groupe hydraulique se sont déformés par surcharge. | a) Retirez l'obstacle avec précaution.<br>b) Réglez le levier selon le chapitre de montage.<br>c) Maintenez les fourches abaissées lorsqu'elles ne sont pas utilisées et la tige bien graissée.<br>d) Remplacez la tige ou le groupe hydraulique. |
| Les fourches descendent seules sans actionner le levier. | a) Les impuretés de l'huile empêchent la fermeture complète de la valve de décharge.<br>b) Composants hydrauliques cassés ou usés. | a) Videz et remplacez l'huile hydraulique par le type indiqué dans ce manuel.<br>b) Contrôlez et remplacez les composants concernés. |
| Fuites ou écoulement d'huile. | a) Joints endommagés ou usés.<br>b) Autres pièces fissurées ou usées. | a) Remplacez les joints.<br>b) Remplacez les pièces concernées. |

# DECLARACIÓN «CE» DE CONFORMIDAD

*E.C. DECLARATION OF CONFORMITY*
*CE. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ*
*DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE «CE»*

*Declaración según el art. 5, párrafo 1, de la Directiva 2006/42/CE (que deroga e incorpora la Directiva 98/37/CE).*

**NOSOTROS**

**Ayerbe Industrial de Motores, S.A.**
Oilamendi 8 · Pol. Ind. Jundiz · 01015 Vitoria — España

**DECLARAMOS BAJO NUESTRA EXCLUSIVA RESPONSABILIDAD QUE EL PRODUCTO:**

## TRANSPALETA MANUAL HIDRÁULICA

**Tipo: AY-3000 THN**

Número de serie: _____

*al cual se refiere la presente documentación, es conforme con los requisitos esenciales de la Directiva 2006/42/CE.*

*La presente declaración se emite según el Anexo II, punto A, de la citada Directiva.*

*En el proyecto y realización se han tenido en cuenta los siguientes documentos normativos:*

**Directivas: 2006/42/CE**

*La persona autorizada para compilar el expediente técnico es:*

**Ayerbe Industrial de Motores, S.A.**
Oilamendi 8 · Pol. Ind. Jundiz · 01015 Vitoria — España

**Adrián Mtz. Albornoz**
Gerente

En Vitoria-Gasteiz, a 31 de julio de 2026